

**CHAMPIONNAT du MONDE et
CHAMPIONNAT d'EUROPE JUNIOR 2018
DE LA CLASSE 420
ACTE DE CANDIDATURE ET D'ENGAGEMENT (si sélection)
Coureur – UNIQUA France**

*A renvoyer obligatoirement avant le 23 Mars 2018, délais de rigueur, à
Uniqua France Christian.berhault22@gmail.com*

*Avec virement ou chèque de 500€ à c/o BERHAULT Christian
5 les hauts du val des chênes, 961 avenue Robert Guillemand, 83140 SIX-FOURS*

Je soussigné(e),
Nom et Prénom :

.....
Licencié(e) 2018 à la Fédération Française de Voile et de Nationalité Française (Article 69 du règlement intérieur de la FFVoile).

Je déclare :

- **Avoir pris connaissance et accepté** la note de sélection (Conditions de Candidature) et les conditions de préparation et de participation (établies par UNIQUA France en accord avec la FFVoile),
- **Faire acte** de candidature au(x) Championnat(s) suivant(s), mettre une croix dans la ou les colonnes désirées et préciser, pour chaque Championnat, si la sélection en U17 est en priorité 1 ou 2 :

Type de championnat	OUI	NON
Championnat du Monde Masculin / Mixte 2018		
Championnat du Monde Féminin 2018		
Championnat du Monde U17		
Championnat d'Europe Junior U19		
Championnat d'Europe Junior U17		

- **A n'avoir aucune contrainte** d'origine administrative ou médicale qui pourrait être un obstacle à votre participation (transport compris).

Je joins au présent acte de candidature un virement ou un chèque de 500 € par à l'ordre d'UNIQUA France, pour confirmer ma (mes) candidature(s).

Coordonnées bancaires (RIB) :

UNIQUA France, Société Générale, Agence des Sablettes, La Seyne / mer
IBAN : FR76 30003 01914 00037275415 59 BIC/SWIFT : SOGEFRPP

Le montant sera débité puis re-crédité en cas de non sélection. En cas de sélection ce montant viendra en déduction de la provision financière sollicitée ultérieurement par UNIQUA (Budget prévisionnel connu si possible avant l'épreuve de sélection).

IMPORTANT : La candidature d'un équipage n'est validée que si les deux membres de l'équipage ont candidaté conformément au Règlement Sportif en vigueur pour les épreuves 2018.

En cas de sélection après les épreuves de référence, je m'engage :

- **A participer** au sein de la Délégation Nationale au Championnat International 2018 de la classe 420 auquel je suis sélectionné,
- **A disposer des pièces nécessaires à l'accès au pays** organisateur du Championnat : Passeport, Visa, Autorisation de sortie du territoire, ...
- **A participer** aux programmes de préparation avant et pendant le ou les championnat(s) (programme et date de préparation à confirmer ultérieurement par UNIQUEA),
- **A participer** spontanément et activement à toutes les phases de la vie de la Délégation Nationale durant le(s) Championnat(s) (tâches matérielles et collectives, réunions, etc.),
- **A accepter la discipline indispensable** à une vie en équipe, à respecter toutes les consignes de vie de la délégation qui seront définies par l'équipe d'encadrement du Championnat concerné,
- **A avoir** en tout lieu et en permanence un comportement digne d'un sportif de haut niveau et digne d'un ressortissant de nationalité française. **A porter**, dès que demandé, les tenues vestimentaires de la Délégation Nationale et à participer aux séances de prises de photos,
- **A faire** le maximum pour obtenir les meilleurs résultats sportifs possibles, avec comme objectif minimum **la participation au Groupe Or** de l'épreuve,
- **A avoir, avant le départ de la délégation au Championnat, un matériel nautique compétitif et conforme, avec les règles de jauge internationales.**
- **A avoir pris connaissance de l'avis de course** de l'épreuve **au moins 2 mois** avant le début de l'épreuve,
- **A régler** à UNIQUEA-FRANCE, les frais engagés par UNIQUEA-France pour la participation au(x) championnat(s), soient, à minima, les frais d'inscription et les frais d'encadrement auxquels viendront éventuellement s'ajouter, en fonction de l'organisation retenue, les frais d'hébergement et de restauration. Le non versement des acomptes demandés avant le départ de l'épreuve entraînera une exclusion de la Délégation Nationale.
- **A informer UNIQUEA-FRANCE de la logistique de déplacement retenu** (bateau et équipage), pour se rendre sur le site du Championnat. Si un déplacement mutualisé est mis en place par des équipages, l'encadrement (entraîneur et team leader) pourra s'y joindre avec participation financière de l'UNIQUEA (intégrée dans les frais d'encadrement), sachant que la responsabilité de l'UNIQUEA n'est pas engagée pendant le déplacement. Le choix de solution retenu pour le bateau utilisé (transport sur place ou location) est de la responsabilité de chaque équipage.
- **A donner autorisation** au Team Leader et à l'Entraîneur référents, désignés par l'UNIQUEA sur l'épreuve concernée, de prendre toute disposition en cas d'accident ou problème de santé (hospitalisation, intervention chirurgicale, rapatriement, ...) pouvant intervenir pendant les durées du voyage et du séjour (carte européenne d'assurance maladie obligatoire)
- **A prendre** toutes les dispositions nécessaires pour assurer les biens et les personnes pour les conditions non couvertes dans le cadre de la licence FFVoile (dommages au matériel nautique jusqu'à hauteur de 500000 € et couverture type Mondial Assistance)
- **A signaler tout problème de santé ou toutes contre-indications à la participation aux championnats internationaux qui pourraient apparaître après la sélection**

Tout coureur qui sera sélectionné est bien conscient que le non-respect d'un seul des engagements cités ci-dessus peut entraîner son exclusion de la Délégation Nationale, y compris en cours de Championnat, et son rapatriement à ses propres frais. Un rapport circonstancié serait alors transmis au président d'UNIQUEA-France avec copie au Président de la FFVoile.



Association loi 1901 Toulon/n°0833019064 - Affiliée à la Fédération Française de Voile

L'Association UNIQUA-FRANCE s'engage pour sa part (limite d'intervention et de responsabilité) :

- **A organiser**, a minima, les inscriptions des équipages et l'encadrement à terre et sur l'eau, sur le site et pendant toute la durée du championnat concerné (de l'arrivée sur le site au départ du site).
- **A aider dans la mise en œuvre** de solutions d'hébergement et de restauration mutualisés sur le site du Championnat pour maintenir une qualité minimum de sécurité, de confort, d'organisation et d'encadrement en cohérence avec les objectifs de résultats attendus sur le Championnat.

Pour ce faire, UNIQUA-FRANCE pourra s'appuyer sur les moyens techniques et humains disponibles de la **FFVoile**, des Pôles Voile, des Ligues, des Comités Départementaux ou des Clubs.

Pour mémoire les entraîneurs et les team leaders sont bénévoles ou rémunérés par leurs employeurs habituels sans remboursement de frais salariaux à ces employeurs (mise à disposition à titre gracieux).

Signature du coureur (précédé de la mention "lu et approuvé")

.....

Signature du représentant légal (précédé de la mention "lu et approuvé ")

.....

Signature du Représentant d'UNIQUA FRANCE dûment habilité (précédé de la mention "lu et approuvé ")

.....

NB : Remplir la fiche de renseignement ci-après.



Association loi 1901 Toulon/n°0833019064 - Affiliée à la Fédération Française de Voile

Informations complémentaires à renseigner (OBLIGATOIRE)

Nom et Prénom :

.....

Numéro de licence FFVoile :

.....

Poste au sein de l'équipage (barreur ou équipier) :

.....

Nom et Prénom de l'autre coureur constituant l'équipage:

Club :

Date de Naissance :

Adresse complète:

.....

.....

.....

N° tél parent :

N° tél coureur :

E-mail parent:

E-mail coureur :

Numéro de voile :

Taille tee-shirt ou polo (XS, S, M, L, XL...) :

Taille pantalon ou short (36, 38,40, 42, 44....) :

Passeport en cours de validité.

N° de Passeport ou de la Carte d'Identité :

Date de validité.....

Assurances complémentaires matériel :

Compagnie :.....

N° de Contrat :

Assurances individuelles

Compagnie :.....

N° de Contrat :